

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.08.2015

Nitrate de fer, 0,1M

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Nitrate de fer, 0,1M

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: FE3368SS

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331
1-717-632-1291

Numéro de téléphone de secours:

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:

Non classé pour les dangers physiques ou pour la santé selon GHS.

Mentions d'avertissement : Aucun(e)

Mentions additionnelles de danger:

Aucun(e)

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:		
CAS 7782-61-8	Nitrate de fer	2.02 %
CAS 7732-18-5	Eau désionisée	97.83 %
Pourcentages par poids		

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le toux persiste.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.08.2015

Nitrate de fer, 0,1M

Après contact avec la peau :

Laver la zone avec au savon et à l'eau. Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. En cas de contact, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux :

Protéger l'œil non exposé. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche. Dilute with water or milk. Get medical assistance. Faire vomir.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Inhalation may cause irritation to nose and upper respiratory tract, ulceration, coughing, chest tightness and shortness of breath. Higher concentrations cause tachypnoea, pulmonary oedema and suffocation. Douleur, ulcération des yeux, irritation conjonctivale, cataracte et glaucome peuvent survenir après une exposition oculaire. Aucun identifié.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Fournir un FDS au médecin. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Utiliser des poudres chimiques sèches, une mousse, le dioxyde de carbone ou une brume pour éteindre le feu environnant.

Agents d'extinction non appropriés:

Aucun identifié.

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

Aucun identifié. Non considéré comme présentant un danger d'incendie ou d'explosion.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Appliquer les procédures habituelles. Utiliser des vêtements de protection. Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH.

Informations supplémentaires (précautions):

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Assurer une ventilation adéquate. S'assurer que les systèmes de traitement de l'air sont opérationnels.

Précautions environnementales:

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts, et autres cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Toujours appliquer les réglementations locales. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Évacuer le personnel dans des zones non dangereuses. Recueillir dans un contenant pour l'élimination. Voir Section 13. Conserver dans des conteneurs fermés appropriés pour l'élimination. Enlever en l'épongeant avec un matériau absorbant inerte et éliminer comme un déchet dangereux. Recouvrir les

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.08.2015

Nitrate de fer, 0,1M

déversements avec un produit absorbant approprié. Mélanger et ajouter de l'eau pour former de la boue. Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Voir Section 8. Prevent contact with skin, eyes, and clothing. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit frais. Conserver à l'écart des aliments et breuvages. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Stocker à l'abri de l'humidité. Assurer la ventilation des réservoirs. Maintenir le contenant bien fermé.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Paramètres de contrôle:

7782-61-8, Nitrate ferrique nonahydraté , OSHA LEP MPT 1 mg/m³.
7782-61-8 , Nitrate ferrique nonahydraté , ACGIH VLS MPT : 1 mg/m³.

Contrôles techniques appropriés:

Emergency eye wash fountains and safety showers should be available in the immediate vicinity of handling. Une ventilation normale est suffisante.

Protection respiratoire:

Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Quand l'évaluation des risques l'indique, le port d'appareil respiratoire est approprié. Utiliser un masque facial complet avec ses cartouches de respirateur combinées polyvalentes N100 (US) ou de type P3 (EN 143) comme relève aux systèmes de contrôle techniques. Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Protection de la peau:

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Utiliser une technique de retrait des gants sans toucher la surface extérieure. Éviter le contact de la peau avec des gants utilisés. Porter des vêtements de protection.

Protection oculaire:

Des lunettes de sécurité bien ajustées. Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166 (UE).

Mesures générales d'hygiène:

Effectuez un entretien de routine. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Before rewearing wash contaminated clothing.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Liquide transparent teinté orange-brun	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non explosif Non explosif
--	--	--	------------------------------

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.08.2015

Nitrate de fer, 0,1M			
Odeur :	Inodore à légèrement piquante	Pression de vapeur à 20 °C:	Renseignements non disponibles
Seuil d'odeur:	Renseignements non disponibles	Densité de la vapeur:	Non déterminé
Valeur pH:	Renseignements non disponibles	Densité relative:	Environ 1 (Eau = 1)
Point de fusion / congélation:	Renseignements non disponibles	Solubilités:	Soluble.
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	Renseignements non disponibles	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé
Point d'éclair (creuset fermé):	Sans objet	Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Renseignements non disponibles	Température de décomposition:	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gazeux):	Ininflammable	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
Densité à 20°C:	Environ g/cm ³ (8,345 lbs./gal) à 20 °C (68 °F)		
Hydrochloric Acid	MW is36.46		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Le produit est stable dans des conditions normales.

Stabilité chimique:

Aucune décomposition à condition d'être utilisé et entreposé conformément aux spécifications.

Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune en cas de traitement normal.

Conditions à éviter:

Matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles:

Chaleur excessive.

Produits de décomposition dangereux:

Peut émettre des vapeurs toxiques d'oxydes de nitrate ou d'oxydes d'azote.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë: Aucune information additionnelle.

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau:

Irritant pour la peau. 7782-61-8 (Nitrate de fer).

Domages/irritations oculaires sévères:

Irritant pour les yeux. 7782-61-8 (Nitrate de fer).

Sensibilisation respiratoire ou de la peau:

Aucun identifié.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.08.2015

Nitrate de fer, 0,1M

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité No additional information.

Persistance et dégradabilité:

Renseignements non disponibles.

Potentiel bioaccumulatif:

Renseignements non disponibles.

Mobilité dans le sol:

Renseignements non disponibles.

Autres effets indésirables:

Renseignements non disponibles.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique est classé comme déchet dangereux. Il est de la responsabilité des producteurs de déchets chimiques de consulter les règlements sur les déchets dangereux locaux, régionaux et nationaux. Assurer une classification complète et exacte. Absorber avec des matériaux appropriés et recueillir dans un contenant avant élimination.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

Non réglementé

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Non réglementé.

Classe de risques: Aucun(e)

Groupe d'emballage: Non réglementé.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Non réglementé.

Classe de risques: Aucun(e)

Groupe d'emballage: Non réglementé.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.08.2015

Nitrate de fer, 0,1M

SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aigu, Chronique

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

7782-61-8 Nitrate ferrique nonahydraté.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

7783-85-9 Sulfate d'ammonium ferrique 1000 lbs.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 1-0-0

HMIS: 1-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.08.2015

Nitrate de fer, 0,1M

IMDG	Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
PNEC.	Concentrations estimées sans effet (REACH).
CFR	Code des règlements fédéraux (É.-U.)
SARA	Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
RCRA.	Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
TSCA.	Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
NPRI	Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
DOT	US Department of Transportation.
IATA	Association internationale du transport aérien.
GHS	Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
ACGIH	Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
NFPA	National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
WHMIS	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
DNEL	Dérivé, niveau sans effet (REACH).